

DÉLIBÉRATION DE_2024_096

Le cinq décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 18 heures 30, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VILLEFRANCHE DE LONCHAT sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 27 novembre 2024

Présents : Serge FOURCAUD, Georges MADELAINE, Maryse BRAIT, Sylvie PELLIZZER, Michel FRICHO, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBÉGUERIES, Didier MOREAU, Hélène DONADIER, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-Catherine ROHOF, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Éric REY, Jean-Louis REY, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Dominique IBERTO, Abel BARAT, Jean-Pierre CHAUMARD, Gilbert DE MIRAS, Lucette MOUTREUIL, Magalie LEPLET-COLLAS, Gilles TAVERSON, Yves JACQUELIN

Pouvoirs : Jean-Thierry LANSADE représenté par Jean-Luc FAVRETTO, Annie MAIGRE représentée par Christian GALLOT, Jocelyne ARSIGNY représentée par Cyril BARDE, Éric FRÉTILLÈRE représenté par Dominique IBERTO

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 32 Présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 32

OBJET : AFFAISSEMENT MUR DE LAMOTHE-MONTRAVEL DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de réalisation de reconstruction d'un mur qui s'affaisse sur la commune de Lamothe-Montravel.

Il précise qu'un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de l'État au titre de la DETR 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président,
Thierry BOIDÉ



Date de transmission de l'acte: 06/12/2024
Date de réception de l'AR: 06/12/2024
024-200034197-DE_2024_096-DE
A G E D I